

BOURSIÈRE

Mélissa Martin

**Université du Québec
à Montréal**



Comprendre le trouble de stress post-traumatique

APRÈS UN BACCALAURÉAT en psychologie à l'Université McGill, Mélissa Martin poursuit ses études au doctorat (les étudiants en psychologie passent directement du baccalauréat au doctorat) sous la direction d'André Marchand, de l'Université du Québec à Montréal, et de Richard Boyer, de l'Hôpital Louis-Hyppolite-Lafontaine. Sa spécialité? Le trouble de stress post-traumatique (TSPT). « J'étais intéressée par les populations à risque, c'est-à-dire les personnes qui vivent des événements stressants dans le cadre de leur travail, explique-t-elle. Ce domaine a notamment été étudié chez les militaires, mais très peu chez les policiers, les pompiers ou les ambulanciers. »

QU'EST CE QU'UN TSPT ?

Le TSPT se définit comme une réaction de stress à la suite d'un événement ayant un caractère traumatisant. Il peut être accompagné d'autres problèmes d'anxiété, de dépression, d'abus de drogue ou d'alcool, et même mener au suicide. Il conduit aussi à une utilisation accrue de médicaments et de services de santé. Sur le plan du travail, les conséquences de ce trouble psychologique se manifestent par des coûts exorbitants pour l'individu et pour l'organisation qui l'emploie.

ÉLARGIR LES CONNAISSANCES

Mélissa Martin visait à remédier au faible nombre d'études faites chez les policiers, aux lacunes méthodologiques qui existent présentement dans la littérature scientifique et à l'avancement des connaissances. Son objectif général était de mieux comprendre le développement du TSPT chez les policiers en définissant plus précisément les facteurs de risque qui y sont associés. « Je souhaitais identifier les facteurs qui prédisent le développement du TSPT et ceux qui permettent une meilleure adaptation à la suite d'un événement traumatisant, précise-t-elle. En fait, il s'agissait de savoir pourquoi, face au même événement, un policier va développer un TSPT alors qu'un autre n'en développera pas. »

DU CÔTÉ DES POLICIERS

À cause de la nature de leur travail, les policiers sont continuellement exposés à des événements (accidents, fusillades, suicides, homicides...) qui se caractérisent par de l'imprévisibilité, par des menaces à leur intégrité physique ou par un contact avec la mort.

Cent-quatorze policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) ayant vécu au moins un événement traumatique au travail ont participé à l'étude. « Nous avons évalué plusieurs facteurs répartis dans trois grandes catégories, soit les variables prétraumatiques, péritraumatiques et post-traumatiques. »

« En ce qui concerne le développement d'un TSPT, la dissociation est le facteur de risque le plus important. C'est-à-dire que l'individu témoin d'une scène n'a pas de réactions émotives et l'observe comme s'il assistait à une pièce de théâtre. Le soutien des collègues est le plus significatif des facteurs qui lui permettent de s'adapter après l'événement », conclut Mélissa Martin. Cette étude pourra servir de point de référence pour d'éventuelles recherches sur d'autres populations à risque. Par une meilleure connaissance des facteurs en cause, elle permettra aussi de repérer les individus susceptibles de développer un TSPT et de les diriger vers une intervention adaptée.

UN SITE WEB

Mélissa Martin a mis en ligne un site Web traitant du TSPT à l'intention des experts et des jeunes chercheurs afin de bâtir une communauté de recherche internationale sur le sujet. On peut le consulter à www.trauma-ptsd.com. **PT**

BENOIT FRADETTE

Le programme de bourses de l'IRSSST

Mélissa Martin est une des étudiantes qui bénéficient du programme de bourses d'études supérieures de l'IRSSST. Celui-ci s'adresse à des candidats de 2^e cycle, de 3^e cycle ou de niveau postdoctoral dont le programme de recherche porte spécifiquement sur la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ou sur la réadaptation des travailleurs qui en sont victimes.

Pour obtenir des informations sur le programme de bourses de l'IRSSST, on peut téléphoner au 514 288-1551, écrire à bourses@irsst.qc.ca ou visiter le site www.irsst.qc.ca.